

Bulletin octobre 2013

La saison démarre très fort.

La troisième journée vient à peine de se terminer que des informations inquiétantes nous parviennent. Quel que soit le niveau, de la PRO au régional, des contestations en veux-tu, en voilà, mais aussi des insultes, des menaces, voire des tentatives d'agression.

Alors, dans le meilleur des cas, les "Rapports d'Arbitrage" suivent et les sanctions tombent ou vont tomber.

Il convient néanmoins de rappeler que si une situation commence à dégénérer vous avez les moyens de vous faire entendre et de vous faire respecter. Et si vous êtes amenés à rédiger un rapport, ne le faites pas seul(e), faites vous aider par quelqu'un d'extérieur aux incidents. Ou par l'ANAVB, nous sommes là aussi pour ça.

Par contre, si vous laissez faire, si vous subissez, personne ne sanctionnera à votre place, à plus forte raison si personne ne sait ce qui s'est passé.

Les conséquences seront lourdes : perte de votre potentiel crédibilité, appréhension des arbitrages ultérieurs.

Pour le futur, pas de sanctions prononcées envers les fautifs (coupables).

Cela les incitera à recommencer, face à des Confrères moins laxistes, ils seront sanctionnés et ne comprendront pas, d'où, risque de violence amplifiée.

Autre sujet, sans rapport avec ce qui précède, mais un petit rappel indispensable, vous devez tenir "à jour" le montant des sommes perçues en arbitrant. Et comme cela se fait par année civile, le document commencé le premier janvier 2013 sera utilisable et utilisé jusqu'au 31 décembre 2013. Un modèle de ce document est sur notre site www.anavb.fr vous pouvez l'enregistrer. ATTENTION ce document est à conserver 3 ans. La FFVB, votre Ligue d'appartenance, les services fiscaux, l'URSSAF, la Sécurité sociale, peuvent vous le réclamer à tout moment.

C'est le prix à payer pour respecter la "Loi Lamour" et faire que les sommes perçues pour arbitrer ne soient pas imposables.

Que ces quelques obligations ne soient pas prises comme des contraintes, elles ne sont là que pour nous permettre d'arbitrer sereinement.

La sérénité, en volley ball comme dans de nombreux autres domaines est une preuve de compétence et la compétence nous permet de remplir notre fonction avec plaisir.

L'ensemble étant un gage de réussite.

Bonne saison à tous.